



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 18 MARS 2022 À 12 H**

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le vendredi 18 mars 2022 à 12 h.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

Cet avis est publié conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 16<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

Caroline Dion, notaire  
Greffière